

Accueillir les oiseaux d'eau.

Gestion des milieux et des espèces



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

2.2 - Les oiseaux des roselières, l'exemple d'Harchies

Le problème posé

Régénération des **roselières atterries** ou en voie d'atterrissement en vue de la reconstitution de l'habitat préférentiel de l'avifaune de ces milieux.

Description du milieu naturel et humain

L'exemple du site choisi est original par sa genèse. C'est un site jeune dont les milieux principaux se sont formés suite aux effondrements miniers. Ceux-ci ont engendré des **étangs** autour desquels des **roselières**, entre autres milieux, se sont développées.

A l'exception d'une roselière au nord du site, elles furent détruites en quasi-totalité par un assèchement drastique, lors d'une "revalorisation" des terres marécageuses en terres de culture, mais dont la mauvaise rentabilité entraîna la remise en eau des étangs.

L'avifaune nicheuse de ces milieux après avoir été assez malmenée retrouva peu après des roselières dynamiques qui l'ont accueillie en quantité. Plus tard, les **roselières épargnées** et celles plus récentes du sud du site présentèrent avec plus ou moins de gravité des signes de **vieillesse**, menaçant de **banalisation** la **richesse spécifique des milieux** tant du point de vue floristique qu'ornithologique.

La **maîtrise foncière** des terrains, le **contrôle du niveau** de l'eau et un **cadre scientifique** et technique en place sont autant d'avantages dont le gestionnaire dispose pour parvenir à un résultat.

Méthodes possibles

Ces méthodes sont multiples car il faut retenir qu'une diversité de facteurs existe, qu'elle soit dans la manière de poser des actes, dans la **variété des types de sol** sur lesquels ces méthodes sont pratiquées, dans la **façon dont l'eau est distribuée** sur les terrains à gérer ou même dans les **climats** propres aux régions où ils se situent ...

C'est donc après une évaluation rigoureuse des roselières à traiter que **3 méthodes** furent essayées sur le site pris en exemple :

1. **L'inondation** (coût: 0 si les installations permettant de contrôler le niveau des eaux sont en place). Cette méthode passe par la gestion du niveau des étangs. Elle est périodique et son cycle est planifié. Selon la topographie et l'existence ou non d'émissaires¹, l'inondation est un des moyens aisés permettant d'atteindre le but fixé. L'inondation nécessite le respect du cycle des variations du niveau des eaux, un **personnel permanent** assure la continuité de ce processus. Différents moines (vannes à étang) placés aux endroits stratégiques sont nécessaires.

2. **L'incendie** (coût: très faible). Cette méthode s'applique l'hiver, par temps sec. Elle doit être pratiquée dans un **environnement contrôlé** afin de limiter l'incendie à une surface déterminée. Par ailleurs, cette méthode provoque une **minéralisation violente** de la litière, ce qui localement peut avoir un effet opposé à celui qui est recherché. L'incendie doit être strictement contrôlé, un réseau de fossés assure généralement une sécurité d'un bon niveau pour limiter l'incendie à la surface désirée. On aura pris soin de **prévenir le public** avant d'entreprendre une telle action afin qu'aucun ne s'étonne de cet acte volontaire.

3. **Le fauchage et l'étrépage**² (coût : dépend de la surface à traiter et du matériel utilisé). Les expérimentations de fauchage et l'étrépage nécessitent la mise au point d'un protocole suivi méthodiquement. Nous avons délimité dans une roselière 8 parcelles de 100 m² partagées en deux lots, l'un dans le faciès humide de la phragmitaie, l'autre dans un faciès plus sec.

Nous les traitons par différentes méthodes combinant fauchage automnal et hivernal suivi ou pas d'un étrépage et ce, de façon annuelle ou bisannuelle. Nous prélevons dans chaque parcelle, avant traitement, des roseaux sur 1 mètre carré. Ces roseaux sont mesurés (diamètre basal, hauteur de tige, hauteur de la panicule), séchés, pesés, et les résultats obtenus sont comparés à ceux obtenus lors des années précédentes et à un prélèvement témoin non affecté par le fauchage ou l'étrépage.

Méthode retenue

Les trois méthodes citées ont été ou sont encore en expérimentation.

Résultats obtenus

L'élévation du niveau des eaux a permis la régénération de deux roselières entraînant la disparition de *Calystegia sepium*, *Urtica dioica*, *Galium aparine*, au profit des espèces végétales plus banales des zones humides *Mentha aquatica*, *Iycopus europaeus* ...

Les roseaux y sont devenus plus grands, plus fleuris et on a constaté une augmentation de la biomasse des chaumes produits. Le but final a été atteint : **retour de la rousserole turdoïde** dans les roselières régénérées.

Un autre moyen de gestion fût l'**incendie** d'une parcelle de roselière délimitée par des fossés, avantageuse comme la précédente par son coût réduit et la limitation du piétinement dans les parcelles à gérer. Elle a entraîné la **diminution de larves des insectes phytophages** (Archanara ...) mais la violente minéralisation de la litière a favorisé l'installation des espèces nitrophiles. Les conclusions de cet essai étaient négatives, cette technique a été abandonnée et d'autres méthodes ont été testées pour approcher le but fixé.

Les conclusions de l'analyse des résultats des expériences de fauchages et d'étrépages ne peuvent être encore énoncées. Il apparaît cependant que les conditions atmosphériques ont une importance capitale pour la mise en oeuvre de telles expérimentations, le fauchage hivernal ne peut être pratiqué qu'en cas de gel intense et prolongé ceci afin de minimiser les risques des dommages occasionnés aux rhizomes par la pression du piétinement.

¹ émissaire: canal d'évacuation d'eau.

² étrépage : mise à nu d'un sol par décapage de sa partie supérieure.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB